



Rapport d'activité 2019

SESSAD de Gerland

INTRODUCTION

Le SESSAD de Gerland poursuit son évolution et continue de s'adapter aux différents changements issus de son environnement plus ou moins proche et des aléas liés à l'activité de tout service similaire tels que :

- ✚ La fusion effective au 01 01 2019 des deux associations OLPPR et ADPEP69/ML,
- ✚ Les effets de la montée en charge des admissions d'un tiers de l'effectif dans le cadre de l'efficience attendue par l'autorité de contrôle effectuée en 2018 se sont sentis à différents niveaux de l'organisation du travail du service,
- ✚ Le dispositif CAP/PCPE bien que ne représentant que 0,85 ETP a été impacté par plusieurs changements de professionnels ce qui a demandé un accompagnement soutenu au niveau du partenariat,
- ✚ L'intégration dans le DITEP Gerland a commencé à se déployer à partir de septembre 2019 notamment avec la participation hebdomadaire de la directrice-adjointe aux réunions de direction de l'ITEP,
- ✚ L'organigramme lié à la fusion des 2 associations a induit des changements au niveau hiérarchique ainsi, d'un seul responsable (le directeur général), la direction adjointe du sessad de Gerland s'est vu dépendre en fin d'année de 2 directeurs (DITEP et secteur).

Ce document a pour vocation d'illustrer l'activité du service sur l'année 2019 de la façon la plus pragmatique possible.

DESCRIPTIF DE LA POPULATION NOTIFIEE ET ACCUEILLIE

Caractéristiques des jeunes notifiés

Notifications reçues durant l'année 2019 (hors prolongation)

Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
7	4	1	5	1	3	6	0	1	2	2	2	34

Evolution annuelle du nombre de notifications

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
39	39	44	42	31	50	41	44	44	34

L'âge des adolescents notifiés en 2019				
	10 – 15 ans	16 – 19 ans	20 ans	Total
Garçons	30	4	0	34
Filles	0	0	0	0
Total	30	4	0	34

Les prises de contacts à l'initiative des parents

Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
4	3	1	2	1	2	3	0	1	2	2	2	23

Les relances à l'initiative du Service :

Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Commentaires : Nous observons une baisse significative du nombre de notifications adressées aux SESSAD de Gerland en 2019. Il nous vient 2 hypothèses qui demandent à être davantage explorées. La première peut être attribuée aux changements en cours à la MDMPH liés à la mise en route de Via-trajectoire. La deuxième peut être que le changement d'intitulé des notifications (DITEP et plus SESSAD directement) a pu apporter de la confusion au niveau des familles qui déjà arrivent régulièrement au premier entretien d'admission sans trop savoir ce qu'est un SESSAD.

Nous remarquons toutefois, que le nombre de familles ayant contacté directement le service (23 sur 34) est proportionnellement plus important que sur l'année 2018 (26 familles sur 44). La plupart le font encore avec le soutien voire la « pression » des différents partenaires (éducation nationale, service sociaux, enseignant référent...).

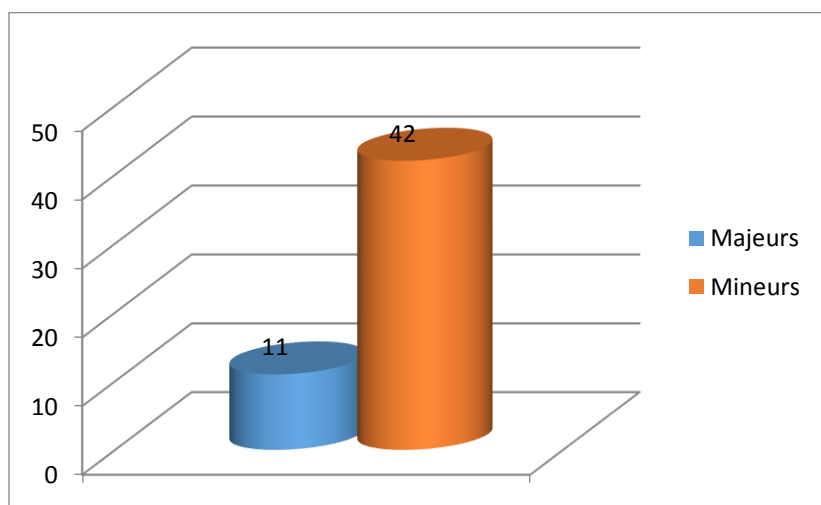
Le service n'a pas eu en 2019 a sollicité directement les familles et la montée en charge a bien eu lieu comme nous le verrons plus loin au niveau de la file active.

Secteur géographique des adolescents notifiés en 2019			
LYON 2	1	Ste Foy Les Lyon	4
LYON 3	2	Pierre Bénite	1
LYON 5	1	Collonges au Mt D'or	1
LYON 7	6	Craponne	1
LYON 8	4	Sathonay camp	1
Vénissieux	3	Décines Charpieu	3
Vaulx en Velin	1		
Villeurbanne	5		
Total			34

Commentaires : Sur 2019, 12 notifications sur 34 concernent des jeunes originaires des arrondissements Lyonnais concernés par le SESSAD de Gerland (3ème, 7ème, 8ème arrondissement). Nous n'atteignons même pas le tiers des notifications reçues. Nous ne pouvons que réaffirmer ci-dessous ce que nous disons au fil des rapports d'activité, d'année en année et notamment concernant l'année 2018, où 23 adolescents notifiés sur 44 concernaient les mêmes arrondissements. A savoir pour rappel : l'importance au niveau des admissions, de se recentrer le plus possible sur le territoire immédiat du service afin d'optimiser et rendre plus efficient le travail effectué. Les interventions en territoire plus éloignés et /ou demandant beaucoup de déplacements devraient être réservées en effet aux adolescents, jeunes adultes, scolarisés en lycée professionnels, CFA etc, que le Sessad de Gerland continue d'accompagner afin qu'il n'y ait pas de rupture de parcours.

Caractéristiques des jeunes accompagnés

	Age et sexe des adolescents de la totalité de l'effectif au 31 12 2019			
	11 – 15 ans	16 – 19 ans	20 ans	Total
Garçons	25	20	0	45
Filles	2	6	0	8
Total	27	26	0	53



File active, au 31/12/2019.

Jeunes accueillis au SESSAD : 53 jeunes

8 filles- 45 garçons

Jeunes majeurs : 11

Jeunes mineurs : 43

Une constante qui traverse les années est la proportion de filles suivies par rapport au garçons (moins de 1/5).

Commentaires : Nous remarquons pour l'année 2019 un vrai équilibre entre les jeunes suivis âgés de 11 à 15 ans et ceux entre 16 et 19 ans. Au 31 12 2019, plus aucun jeune n'ayant 20 ans. Comme nous l'avons évoqué les années précédentes, un grand nombre de jeunes ont été admis à peu près à la même époque et cela s'est senti au niveau de la file active du sessad. Afin d'anticiper sur les années à venir et de tenter de maintenir un équilibre, nous avons donc agit sur le seul levier en notre possession : l'âge des jeunes accueillis. Toutefois, cela ne nous a pas empêché d'admettre des jeunes plus âgés en fonction de chaque situation. Ainsi, petit à petit cette stratégie semble porter ses fruits.

D'autre part, pour rappel, l'accompagnement des plus grands représente un déploiement d'énergie souvent plus important et avec parfois peu de résultat (éloignement du territoire du sessad en lien avec les lieux de scolarisations qui changent comme les lycées professionnels par exemple, adhésion encore plus aléatoire, stages induisant un absentéisme plus important, groupe et accompagnement à penser différemment, davantage de suivi individuels...). A l'heure où il nous est demandé de monter en charge au niveau du nombre de jeunes accueillis, il est important de recentrer les suivis des jeunes le plus possible sur le territoire du sessad. Enfin, nous sommes depuis longtemps convaincu que plus nous intervenons tôt dans le parcours d'un jeune, mieux nous pouvons agir et l'aider.

Ainsi, la volonté d'équilibrer la file active du sessad se montre cette année fructueuse.

Personnes accueillies entrantes

Procédures d'admission							
Nombre total de situations d'enfants ou d'adolescents			Refus d'admission par le SESSAD	Refus d'admission par les parents et le SESSAD	Admissions		
Garçons	Filles	Total			Garçons	Filles	Total
20	0	20	2	3	10	1	11

Commentaires :

Ci-dessous les raisons des admissions qui n'ont pu aboutir :

1 : 2 entretiens d'admission : après des messages téléphoniques et deux courriers avec échéances pour rendre réponse, cette famille ne s'est pas manifestée.

2 : 2 entretiens d'admission : Les parents étaient d'accord pour un suivi mais leur fils dans une opposition massive. Après, plusieurs relances par téléphone et courrier, la famille n'a pas donné suite.

3 : 2 entretiens d'admission : Les deux médecins qui se sont succédés au sessad (2018 et 2019) ont considéré que le profil de ce jeune ne correspondait pas au SESSAD de Gerland mais relevait d'un IME. Il était d'ailleurs à la base notifié et en attente pour le SESSAD Alliance.

4 : 1 entretien d'admission : Mme était d'accord mais opposition massive de son fils qui n'est pas venu au 2ème rdv avec le médecin.

5 : 1 entretien d'admission : ne sont pas venu au 2ème rdv avec le médecin. Courrier resté sans suite.

6 : 1 entretien d'admission : Mme vue seule, jeune parti lors du 1^{er} rdv et pas revenu au 2^{ème} rdv proposé avec le médecin. Impossible de reprogrammer un nouveau rdv malgré la présence d'une AS de l'UDAF.

7 : 4 rdv proposés annulés par la famille : Priorité au social (IP du CMP en cours et risque de placement).

8 : 2 rdv proposés : CT le jour même de Monsieur pour annuler les rendez-vous et indiquer que son fils n'avait plus besoin du sessad

9 : 2 entretiens d'admission : Suite préconisation médecin : en attente car priorité au CMP adulte et rdv Génopsy en janvier 2020

10 : 1er rdv le 28 janvier 2019 : avec interprète annulé par M le jour même, en nous indiquant suite à notre appel qu'il préférerait le sessad de Venissieux plus proche de son domicile. Finalement **2 rdv proposés en décembre 2019 donc en cours au 31 12 2019.**

Le travail effectué au niveau des admissions est très conséquent pour finalement encore cette année 11 jeunes admis sur 20 situations étudiées et un travail qui n'est à ce jour toujours pas valorisé au niveau des actes puisqu'ils ne sont comptabilisés qu'une fois le jeune admis. Quatre professionnels sont concernés par chaque situation : la secrétaire mais surtout l'assistante sociale, le médecin et la directrice adjointe. Ainsi, cette année, nous allons nous arrêter plus particulièrement sur le travail effectué par l'assistante sociale afin d'illustrer ce propos :

- 1 – Une fois informée d'un contact d'une famille avec le SESSAD, elle vérifie les conditions d'âge, de secteur,
- 2 – Elle fait le point avec la directrice adjointe pour l'informer des nouvelles demandes.
- 3 - Elle appelle les familles et propose les rendez-vous d'entretien d'admission pour les deux entretiens (AS + directrice adjointe et médecin pédopsychiatre).
- 4 - Lors du contact avec la famille, elle échange avec les parents et demande l'autorisation de se mettre en lien avec les partenaires (travailleurs sociaux protection de l'enfance, établissements scolaires, CMP...).
- 5 - Si besoin, elle se met donc aussi en lien avec les partenaires et peut demander après échange sur la situation avec la directrice-adjointe, la venue d'un interprète.
- 6 - A l'issue de ces deux rendez-vous, elle participe avec le médecin et la directrice adjointe à la commission d'admission
- 7 – une fois le jeune admis, l'assistante sociale participe comme avec le médecin et la directrice-adjointe à la présentation du jeune à l'équipe pluridisciplinaire et à l'élaboration d'un axe de travail pour le Projet Personnalisé d'Accueil du jeune accueilli.

L'âge des adolescents admis en 2019			
11 – 15	16 – 19	20 ans	Total
10	1	0	11

Commentaires : Quasiment tous les jeunes admis ont moins de 15 ans ce qui est à rapprocher de la volonté d'agir sur la pyramide des âges évoquée plus haut et dans les précédents rapports d'activité.

Provenance des adolescents admis en 2019	
Milieu familial avec CAP/PCPE Lyon 8ème (Sessad Gerland)	1
Milieu familial sans SESSAD	10

Comme l'année passée, le suivi par la CAP/PCPE Lyon 8 du sessad de Gerland d'un adolescent a abouti à une admission au sessad. Il faut noter que l'accompagnement du jeune et de sa famille vers cette orientation a été laborieuse et s'est de fait effectuée en collaboration étroite avec les professionnels du collège concerné. Une autre admission est en cours en cette fin d'année 2019 dans le même cadre de travail.

sectorisation des admissions réalisées dans l'année 2019				
domicile	lieu scolarisation	Garçons	filles	Total
LYON 3	LYON 3	1	0	1
LYON 7	LYON 7	3	0	3
LYON 7	Sans scolarité	1	0	1
LYON 8	LYON 8	1	0	1
LYON 8	VENISSIEUX	2	0	2
VENISSIEUX	LYON 7	0	1	1
STE FOY LES LYON	STE FOY LES LYON	1	0	1
TASSIN LA DEMI LUNE	LYON 5	1	0	1
Total		10	1	11

Commentaires : La majorité des jeunes admis durant l'année 2019 provient du territoire du SESSAD (3, 7, 8^{ème} arrondissement de Lyon). Vénissieux et Ste Foy ont été considérés comme relativement accessible, sachant de plus que le SESSAD Gounod de Vénissieux ne suit pas les jeunes jusqu'à 20 ans. Le garçon qui est domicilié à Tassin était à l'époque de la procédure d'admission scolarisé dans un établissement très proche du service mais dont il a été renvoyé pour être finalement scolarisé dans le 5^{ème}.

Personnes accueillies sortantes

L'âge des adolescents sortis dans l'année 2019			
11 – 15 ans	16 – 19 ans	20	Total
0	7	6	13

Motifs des fins de prise en charge	
	Nombre d'adolescents
Fin de notification et bonne évolution	
Fin de notification et parents ne voyant pas l'intérêt d'une prolongation	
Réorientation autre étabt médico-social : IME, sessad spécialisé..	1
Opposition radicalisée de l'adolescent(e)	4
ESAT	
Limite d'âge des 20 ans	7
Déménagement famille autre secteur	1
TOTAL dont aucune exclusion prononcée par le service	13

Commentaires

Motifs de la fin de parcours au SESSAD de Gerland des jeunes sortis en 2018 :

7 ont eu 20 ans en 2019. Il faut noter que pour 6 jeunes le travail a été engagé sur plusieurs années. Le 7^{ème} est un jeune adulte que nous avons admis à l'âge de 17 ans en prenant le relai d'une mesure d'AEMO qui prenait fin faute de résultat. Ce jeune restait chez lui en permanence sur les écrans. Nous sommes arrivés à le faire venir au sessad et à l'accompagner vers la mission locale mais ce travail a été laborieux et nous ne pouvons pas dire que nous sommes très optimistes en cette fin de prise en charge. Il a fallu déployer beaucoup d'énergie mais le résultat nous paraît pas plus probant que celui de l'AEMO qui a précédé notre action. Enfin, pour l'un d'entre eux un travail de partenariat se poursuit dans le cadre du suivi des trois ans après la sortie avec l'association Horloge vers laquelle nous l'avons accompagné.

1 a déménagé de façon subite à Paris.

3 jeunes adultes n'ont pas souhaité poursuivre l'accompagnement et le lien s'est rompu. Il faut noter que ce sont des grands : 20 ans en 04 2020 pour l'un - 20 ans en 10 2020 pour l'autre - 19 ans en janvier 2020 pour le troisième.

1 jeune n'a pas souhaité poursuivre mais cela a été formalisé lors d'un entretien familial que le père a officialisé par un mail en fin d'année.

1 jeune a vu sa maladie gravement évoluer et le Sessad ne pouvait plus correspondre aux attentes de la famille. Les parents ont été accompagnés pour effectuer le dossier en vue d'une demande de SAMSAH envoyé récemment. Ils ont été aussi visité un SAMSAH qui pensait pouvoir l'admettre vers décembre 2019. Mme a été accompagnée aussi pour envisager une demande de tutelle pour sa fille.

Rituel des fins d'accompagnements au Sessad de Gerland :

Dans le dernier cas et comme à chaque fois que les jeunes et parents adhèrent nous leur proposons un rendez-vous avec au moins la directrice adjointe et la plupart du temps un autre professionnel pour se dire officiellement « au revoir ». Il s'agit de :

- Leur rappeler les 3 ans de suivi après la sortie
- Leur remettre un carnet de photos souvenirs et un guide d'accès aux droits publiés par la ville de Lyon
- Leur remettre une plaquette que nous faisons évoluer au fil du temps et adaptons à chaque jeune en ce qui concerne les adresses avec les coordonnées dans le domaine du soin, du droit, de la santé, du culturel ou toute autre adresse utile dans leur proche environnement.

File active et durée d'accompagnement par le SESSAD de Gerland

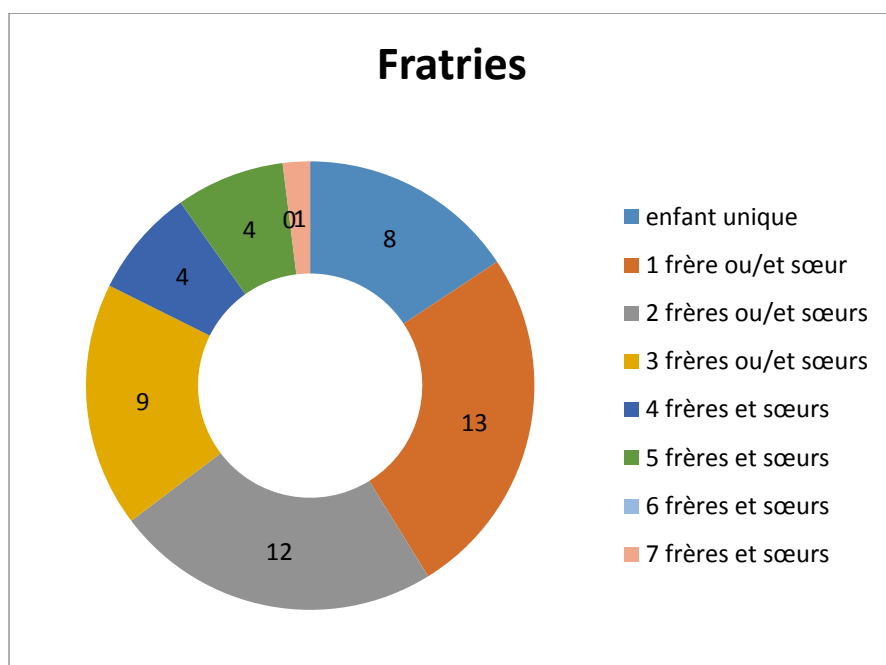
File active de l'année 2019			
Nombre situations en cours au 01/01	Admissions	Sortants	Total file active
55	11	13	66

Cette année le nombre d'admission effectuée correspond sensiblement au nombre de sortants contrairement à l'année 2018 où il nous a fallu monter en charge de façon significative (45 > 53). Pour autant, si précédemment la charge de travail a pesée uniquement sur les professionnels effectuant les admissions, en 2019, l'impact de l'augmentation du nombre de jeunes suivis s'est fait sentir au niveau de toute l'équipe et sur l'organisation et le fonctionnement du service.

Durées d'accompagnement SESSAD de Gerland			
Adolescents suivis au 31/12		Adolescents sortants dans l'année	
< 1 an	11	< 1 an	0
> 1 an et < 2ans	18	> 1 an et < 2ans	1
> 2ans et < 3ans	10	> 2ans et < 3ans	0
> 3ans et < 4ans	8	> 3ans et < 4ans	1
> 4 ans et < 5 ans	1	> 4 ans et < 5 ans	2
> 5ans et < 6 ans	1	> 5ans et < 6 ans	1
> 6 ans	4	> 6 ans	8
	53		13

En 2019, 12 adolescents sur 13 sont sortis après une durée d'accompagnement par le sessad d'au moins 3 ans dont 8 au-delà de 6 ans. Parallèlement, 6 jeunes seulement au 31 12 2019 sont suivi par le sessad depuis plus de 4 ans. Les effets de la politique conduite en vue du rééquilibrage de la file active menée ces dernières années se confirme.

Durée Moyenne en jours	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
13	26401



La grande majorité des jeunes du SESSAD a au moins un frère ou une sœur. Ces chiffres considèrent comme frère et sœurs aussi les demis -frères et sœurs.

Pathologies

Répartition de l'ensemble des adolescents suivis en 2019 par catégorie en fonction des troubles en référence de la classification de la CFTMEA									
Trouble en variation de la norme	Autisme et troubles psychologiques	Troubles névrotiques	Pathologies limites, Troubles de la personnalité	Troubles réactionnels	Déficiences mentales	Troubles spécifiques du développement et des fonctions instrumentales	Troubles des conduites et des comportements	Troubles à expression somatique	Total
0	6	2	16	7	6	14	14	1	66

Commentaires : Répartition des pathologies remarquablement correspondante à celle de l'an dernier avec la même hétérogénéité importante en notant une augmentation des troubles des conduites et des comportements au détriment du déficit mental, alors que les pathologies limites (et troubles de la personnalité) ainsi que les troubles spécifiques du développement et des fonctions instrumentales demeurent les plus importants.

Scolarisation

Répartition de l'ensemble des adolescents suivis dans l'année par type de scolarisation	Situation au regard de la scolarité pour les adolescents sortants dans l'année					
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Collège classe ordinaire	9	0	9			
Collège SEGPA	7	0	7			
Collège ULIS	5	1	6			
Collège classe adaptée	0	1	1			
Lycée professionnel	13	2	15	1	1	2
Lycée professionnel avec ULIS	2	5	7		1	1
Apprentissage /alternance	3	0	3	1	0	1
Sans scolarité	11	1	12	7	0	7
ESAT	1		1	1		1
Mission locale	4	0	4	1		1
Total	56	10	66	11	2	13

Commentaires :

20 jeunes en 2019 étaient soit en apprentissage, soit suivi par la mission locale et un jeune en stage en ESAT. Ce jeune est sorti au 31 08 2019 car il avait 20 ans et il était toujours en stage. Toutefois, la famille est très présente et sait se saisir des instances appropriées lorsque cela est nécessaire.

22 jeunes étaient en lycée, ce qui porte à 42 le nombre de jeunes ayant une moyenne d'âge très élevée.

Plus préoccupante est la situation des jeunes sans scolarité car il s'agit souvent de jeunes qui soit ont plus de 16 ans et ont été renvoyés, soit ont passé un CAP et ne sont souvent guère motivés pour travailler.




Problématiques des situations des adolescents suivis au 31 12 2019 : Suivis thérapeutiques et ou sociaux

Interventions multiples	Nombre d'adolescents
Pas d'autre suivi au plan éducatif ou médico-psychologique	52
Suivi en secteur public de pédopsychiatrie	7
Suivi en rééducation en libéral (orthophonie, psychomotricité).	6
Suivi en rééducation en CMP	0
Hospitalisation en 2019	1
Bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance dans un cadre administratif	2
Bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance dans un cadre judiciaire	3
Information Préoccupante effectuée par le SESSAD	1
Recouvrement Protection de l'enfance- SESSAD-ITEP	0

Commentaires :

Social :

5 Jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance

-  2 AEMO (Aide éducative en milieu ouvert : judiciaire),
-  2 AEA (Aide éducative et administrative),
-  1 OPP (Ordonnance de placement provisoire : placement en foyer puis suite à exclusion placement à l'Hôtel)

Soins :

Concernant les soins, la plupart des suivis au Sessad continuent à se faire sans l'aide d'aucune autre structure partenariale publique ou privée malgré une petite augmentation de la fréquence de celle-ci cette année.

Les accompagnements socio-éducatifs, thérapeutiques, pédagogiques effectifs des adolescents suivis au 31 décembre 2019

Les accompagnements thérapeutiques, socio-éducatifs, pédagogiques - effectif des enfants ou adolescents suivis au 31 décembre 2019

MODALITES DE PRISE EN CHARGE UNIQUEMENT EN INDIVIDUEL		MODALITES DE PRISE EN CHARGE en INDIVIDUEL et en GROUPE		Fréquence des prises en charge proposées		Problématique d'absentéisme Situations de décrochage	
	Nombre d'enfants ou adolescents concernés		Nombre d'enfants ou adolescents concernés		Nombre d'enfants ou adolescents concernés		Nombre d'enfants ou adolescents concernés
Thérapeutique	9	Thérapeutique	11	Hebdomadaire	47	Hebdomadaire	4
Educative	27	Educative	15				
Pédagogique	7	Pédagogique	8	Quinzaine	3	Quinzaine	1
Art thérapie	6	Educative / pédagogique	6	Mensuelle	14	Mensuelle	0
Psychomotricité	3	Groupe éducatif	14				
Médical	6	Thérapeutique / art thérapie	4				
		Psychomotricité	4				
		Art thérapie	4				
		Médical	4				
	58		70				

Commentaires :

Les jeunes n'étant pas présents en permanence de façon hebdomadaire et les absences pour stages, maladie ou non justifiées demandent beaucoup de flexibilité et d'adaptation afin de maintenir un lien suffisamment sûr pour les accompagner au mieux dans leur parcours de vie. Ainsi, les deux leviers principaux utilisés sont les déjeuners sur l'extérieur et les groupes à thèmes (« re création », reporters, sports, natation, équitation, cuisine etc..).

Le partenariat et l'inscription dans le réseau de l'Education Nationale

	Nombre d'établissements scolaires	Nombre de jeunes suivis scolarisés	Nombre d'enseignants référents
2012	18	31	17
2016	26	37	12
2017	31	48	15
2018	36	61	29
2019	40	45	25

Commentaires : Deux constantes se dégagent du tableau ci-dessus :

- ✚ L'augmentation d'année en année du nombre d'établissements scolaires partenaires,
- ✚ L'augmentation bien qu'elle soit moins significative qu'en 2018 du nombre de référents.

La baisse du nombre de jeunes scolarisés par rapport à l'année précédente est en lien avec des phénomènes de déscolarisation et du nombre de jeunes adultes accompagnés par le service.

L'ACTIVITE

SESSAD GERLAND	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL ANNEE N 2019
Nombre de jours d'ouverture	21	16	20	16	19	19	19	5	21	23	14	15	208
CAPACITE AUTORISEE dont 5 Places CAPE	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	
Effectif admis hors CAPE	55	55	55	55	53	53	53	54	53	53	53	53	
ACTES (hors dispositif CAPE)	281	322	432	356	430	353	364	14	227	255	406	315	3755
Actes BUDGET PREVISIONNEL													3 344

Commentaires : Comme les années précédentes l'activité réalisée va au-delà de l'activité prévisionnelle. Il faut noter la forte mobilisation des jeunes sur les temps d'ouverture du service pendant les vacances scolaires. Il arrive parfois que le service soit au maximum de ce que les locaux autorisent à recevoir en nombre de personnes. Ce sont aussi des temps où les habitudes changent et les jeunes peuvent rencontrer selon les activités de nouveaux professionnels.

SESSAD GERLAND	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL ANNEE N 2019
P. CARRON / ES	71	43	73	46	57	35	42	1	31	39	63	56	557
V. PELAGE /ES	32	29	35	25	42	22	33	2	16	64	51	41	392
C. CLAVERIE /ES	16	127	74	137	113	106	146	1	34	5	ABS	ABS	759
Educateur remplaçant	7										52	25	84
S. GNONHANLOU/ ES	44	43	63	41	55	51	45	0	25	24	52	40	483
M. LAPALUS / AS	11	11	26	15	38	17	25	6	35	41	22	30	277
A.L. BARRIQUAND /PE	22	ABS	69	45	37	37	18	0	18	21	54	32	353
Dr SLAMA / Médecin	9	16	9	13	10	7	19	0	14	ABS	14	6	117
M. LIZE /Psychologue	15	10	14	Sortie									39
N. QUERAT/ Psychologue	23	14	26	13	37	42	22	1	20	20	43	45	306
M. THOMAS /Art T	17	17	27	17	22	21	8	0	8	9	28	23	197
S. CONSTANCIAS Psychomot	8	4	10	2	17	9	6	3	0	7	6	13	85
F. CHALAND /DIRECTRICE	6	8	6	2	2	6	0	0	26	25	21	4	106
TOTAL	281	322	432	356	430	353	364	14	227	255	406	315	3755

Les ACTES comptabilisés par discipline 2019		
	Total annuel	Nombre moyen d'actes annuel par adolescent
Educatifs	2275	42
Sociaux	277	5
Pédagogique	353	7
Médicaux	117	2
Psychologiques	345	6
Psychomotricité	85	2
Art Thérapie	197	4
Directeur –adjoint	106	2
TOTAL	3746	

Les autres interventions

Les autres interventions 2019								
Professionnels	Entretiens d'admission	Nombre de Réunions ESS	Nombre de Réunions d'élaboration inter disciplinaire	Réunions partenariales		Groupes parents		
				en rapport aux situations d'enfant ou d'adolescent	de type institutionnel	Groupe de parole	réunions collectives	groupes d'expression
Educatifs		35	138	18	2		8	
Sociaux	18	18	58	10	5		2	
Pédagogique		20	49	24	3		2	
Médicaux	18		50	0			1	
Psychologiques	7	1	63				2	
Psychomotricité	0	0	0				1	
Art-thérapie			38	2	3		1	
Directeur-adjoint	15		30	5	5		2	

Réunion familles 2019

Cette année nous avons organisé l'expression des usagers sous une forme différente qui a été très appréciée des familles qui se sont rendus nombreuses aux rencontres proposées. En effet, nous avons bloqué 2 créneaux différents dans la semaine (matin et fin de journée). Chaque professionnel était réparti dans un bureau ou salle de réunion avec un ordinateur et ont fait le bilan de l'année individuellement avec le jeune et ses parents. Lors du dernier entretien, la directrice adjointe complétait avec le jeune et ses parents le bilan préalablement préparé par les professionnels. Comme pour tous les documents (PPA...), le bilan était alors signé et un exemplaire était remis à chacun. Les parents et les jeunes remettaient de même au secrétariat avant de partir les

questionnaires qui leur avaient été proposés à leur arrivée. A savoir : un questionnaire par adolescent et un par parent préparés en équipe auparavant en veillant à ce qu'ils soient accessibles à chacun.

Les familles ne s'étant pas déplacées ont reçues de même les questionnaires afin qu'elles puissent aussi s'exprimer sur le fonctionnement du service.

- ✚ 17 familles se sont déplacées ce qui constitue le plus haut taux de participation des usagers enregistrés au Sessad depuis 8 ans.
- ✚ 21 questionnaires ont été rendus

Cette organisation fut très appréciée par les professionnels et par les parents qui n'ont pas manqué de le faire savoir, exemples :

- ✚ Mme X indique lors de l'entretien avec la DA « *que cette matinée est très bien organisée et lui convient bien. Cela permet aussi de rencontrer des professionnels qui ne suivent pas son fils et peuvent donner quand même des conseils* ».
- ✚ Mme Y : indique quant à elle : « *que pouvoir rencontrer tout le monde sur une période identifiée c'est vraiment très bien* ».

Il va sans dire que cette action sera reconduite l'année prochaine. Ainsi, une semaine en juillet est banalisée pour que les professionnels effectuent les bilans écrits des jeunes qu'ils ont accompagnés durant l'année scolaire. Un courrier est envoyé dès la rentrée afin que les parents retiennent les dates et précise l'organisation des demi-journées. Un retour d'expérience a été effectué en équipe et les points soulevés restants à améliorer le seront en 2020.

ACTES non réalisés 2019	
Educatifs	653
Psychologiques	16
Pédagogique	159
Art thérapie	139
Psychomotricité	19
Social	11
Médical	10
Directrice adjointe	17
TOTAL	1024
Nombre d'adolescents concernés par une absence	53

Commentaires : Comme évoqué plus haut le taux d'absentéisme est à mettre entre autre en lien avec l'importance du nombre de jeunes accueillis ayant plus de 15 ans.

L'équipe

✚ Les réunions

Le nouveau modèle mis en place en fin d'année 2018 par la direction concernant une organisation des réunions auxquelles participeraient uniquement les professionnels concernés par les jeunes programmés selon un calendrier défini à l'avance s'est poursuivi. Ainsi, du temps de préparation, coordination a pu continuer d'être libéré pour les professionnels non concernés. En effet, à cette fin, si tous les membres de l'équipe ne participent plus à toutes les réunions de tous les jeunes, le mardi matin reste un temps de présence obligatoire dans le service. Les temps de réunion institutionnelle concernant toute l'équipe présente ont continué d'être regroupés par matinée entière.

Les temps de formation :

- 01 2019 : Formation DITEP au CMD : secrétaire, 1 éducatrice, l'assistante sociale, la psychomotricienne, la directrice adjointe
- 01 et 03 2019 : Formation transversale pôle Sessad « *Du secret professionnel au partage d'informations - CREAM* » : toute l'équipe : 2 journées
- 06 2019 : Information RGPD par chef de projet, directrice de l'IFMK DV 2h au Sessad
- 07 2019 : « Le recueil des besoins en lien avec SERAFIN- PH », intervenante de l'ARFRIPS, toute l'équipe : 1 journée au Sessad
- 10 2019 : Formation coordonateur de parcours (Centre de formation CTRDV Villeurbanne LesPEP69) : 1 journée pour 1 éducatrice spécialisée
- 11 2019 : Formation DITEP, Champ Social : 1 journée : les cadres du DITEP – 4 journées sous la forme de 2 groupes de travail pour l'ensemble des professionnels du DITEP Gerland dont l'équipe du SESSAD.
- Analyse de la pratique : enseignante, éducatrices spécialisées : 1/mois

Pour la première année, l'assistante sociale fin 2019 n'a pas pu participer au groupe d'analyse de la pratique des assistantes sociales du fait de son emploi du temps sachant que le jour a changé.

La psychologue titulaire du poste a vu la prise en compte sur son temps de travail de sa supervision. Sa remplaçante n'a pas fourni encore les éléments pour que cela puisse se mettre en place pour elle.

Participation de la directrice adjointe à la réflexion sur « la cité éducative Lyon 8^{ème} » initiée et soutenue par la mairie du 8^{ème} et le gouvernement.

Le SESSAD comme site qualifiant :

En 2019, l'équipe a accueilli :

- 1 stagiaire psychologue de septembre à décembre 2019
- 2 stagiaire CAFERUIS (ARFRIPS) auprès de la directrice-adjointe de janvier à avril 2019 et d'octobre à décembre 2019

CONCLUSION

Le service poursuit son avancée afin de proposer encore et toujours plus de flexibilité et d'adaptation au service des jeunes et des familles de plus en plus nombreux qu'il a pour mission d'accompagner. Dans un contexte de plus en plus tendu, il va de soi que l'absence ou les changements d'un ou de plusieurs professionnels ont des répercussions immédiates et sensibles. Toutefois, l'équipe reste dans son ensemble mobilisée afin de garder un juste équilibre entre le nombre de jeunes accueillis et la qualité des prestations proposées.

Enfin, à l'heure où l'actualisation du projet de service du Sessad de Gerland a été validée en Conseil d'Administration en 2019, il va falloir en 2020 se pencher avec l'équipe de l'ITEP Maria Dubost sur l'actualisation des différents documents DITEP, notamment ceux afférents à la loi 2002.2.

Françoise CHALAND
Directrice adjointe SESSAD de Gerland